

Ce procès-verbal est sujet à changements et sera soumis pour approbation lors du prochain conseil de quartier qui se tiendra plus tard en 2023.



CONSEIL DE QUARTIER no 1

Secteur Lac Blouin – Centre-ville

COMPTE RENDU d'une rencontre du conseil de quartier du secteur Lac Blouin – Centre-Ville, tenue mardi le 25 octobre 2022 à 19 h, dans la salle du conseil de l'Hôtel de ville de Val-d'Or.

PRÉSENCES

M. Benjamin Turcotte, conseiller municipal du district 1 et président du conseil de quartier
Mme Josée Béliveau, conseillère de quartier
M. Dany Lauzon, conseiller de quartier
M. Marc Trépanier, conseiller de quartier
M. Guylain Lacaille, conseiller de quartier
M. Carl Lacharité, conseiller de quartier
M. Marc Gingras, conseiller de quartier
Mme Chantal Gagnard, agente administrative aux communications

INVITÉS

M. Maxime Gagné, conseiller municipal et président du Comité consultatif de circulation (C.C.C.)
M. Alexandre-Bruneau, policier à la Sûreté du Québec

NOMBRE DE CITOYENS PRÉSENTS : 11 personnes

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Monsieur Benjamin Turcotte, président du conseil de quartier, procède à l'ouverture de la séance à 19 h 05. Il souhaite la bienvenue à tous ses conseillers et conseillères, ainsi qu'aux citoyens présents.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président procède à la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par M. Guylain Lacaille, appuyé de M. Carl Lacharité, de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution # 2022-10-01

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 31 mai 2022

Le président fait une lecture rapide du compte rendu tout en effectuant les suivis au fur et à mesure. Il est proposé par M. Guylain Lacaille de l'adopter, appuyé de M. Marc Trépanier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution # 2022-10-02

4. Retour sur divers suivis

- a) **Vitesse dans le secteur Quebeco** : Les citoyens souhaitent réduire les excès de vitesse dans le quartier. M. Turcotte explique que suite à des discussions avec les responsables du Comité consultatif de circulation (C.C.C.), il est important de dire que, souvent, les limites de vitesse sont respectées, malgré que l'impression et la perception de vitesse soient plus grandes que la réalité. Le conseiller rappelle aussi que le policier de quartier a été mandaté pour surveiller la circulation sur la 7^e Rue, et que très peu d'excès ont été observés.

En ce qui a trait à une possible réduction de la vitesse, M. Turcotte explique qu'un projet pilote a eu lieu dans un quartier de la ville, mais que malheureusement un manque de données avant et après le changement ne permet pas de statuer sur l'efficacité de la mesure. Le conseiller souligne que l'éducation est nécessairement une clé afin de réduire la vitesse.

- b) **Bouchon sur le boulevard Jean-Jacques Cossette** : Il avait été question de bouchons de circulation aux heures de pointe sur ledit boulevard et la 7^e Rue. C'est une situation dangereuse, qui occasionne des retards. M. Turcotte s'est informé, mais n'a pas eu d'autres données sur la circulation.
- c) **Suivi tempête de bran de scie** : M. Turcotte a rencontré le directeur général d'Uniboard dans ce dossier. La voix des citoyens s'est fait difficilement entendre, car il manquait de preuves à l'appui. Pour cette raison, M. Turcotte demande aux gens aux prises avec la problématique de recueillir des données, soit des photos datées, venant appuyer leurs propos. La problématique de bran de scie est bien réelle : M. Carl Lacharité, qui vit dans ce secteur, mentionne que les deux usines déposent tellement de poussière sur les véhicules et les maisons que c'est visible à l'œil nu. Lors de sa visite à l'usine, M. Turcotte a appris que l'entreprise a un projet de 250 M\$ pour la rénovation de son usine et celle-ci pourrait être déplacée. M. Lacharité se propose pour récolter les informations demandées par le conseiller municipal.
- d) **Suivi rue Jeu libre – rue Guay** : Une citoyenne avait proposé la rue Guay comme rue Jeu libre, et la demande devait être étudiée au C.C.C. La rencontre du comité ayant lieu prochainement, M. Turcotte reviendra avec les réponses.
- e) **Attribution du montant de participation du conseil de quartier** : Ce point concerne l'attribution d'un 2500\$ pour dynamiser les conseils de quartier. Pour M. Turcotte, il était essentiel que les projets soient issus de la population, cependant, peu d'idées de projets ont été soumises de la part des citoyens.
- f) **Construction d'un bloc à logements /garage 7^e Rue** : M. Turcotte n'a pas eu d'informations à ce sujet.
- g) **Parc Blouin / Réaménagement** : Comme il avait été discuté à la rencontre précédente, la Ville doit prioriser la revitalisation des « vieux » parcs. La question est de savoir ce que l'on entend par là. M. Maxime Gagné, dans son rôle de délégué à la Corporation des parcs et espaces récréatifs de Val-d'Or, indique à l'assemblée que la durée de vie des parcs est de 20 ans, ni plus ni moins. Or, le parc Blouin se qualifiant, il est certain qu'il nécessitera une cure de jouvence dans les prochaines années.
- h) **Absence de stationnement au parc Edgard-Davignon** : Une zone de non-stationnement (avec un marquage à la peinture jaune) a été accordée par le CCU. Le marquage devrait être fait tôt l'an prochain, pour éviter des problèmes de circulation.

5. Projets participatifs et attribution du montant alloué au conseil de quartier

M. Turcotte rappelle que le quartier possède un montant de 2500 \$ pour réaliser des projets collectifs, pilotés par des citoyens. L'an passé, l'argent avait été proposé pour la réfection de la patinoire. Toutefois, on ne sait si les travaux ont été réalisés.

M. Turcotte effectuera un suivi auprès de M. Ian Bélanger, directeur du Service de Sports et plein air de la Ville pour confirmer la réalisation des travaux. Le conseil se questionne à savoir si le budget de l'an passé, qui n'avait peut-être pas été utilisé, peut être reconduit. Finalement, après vérification dans les comptes rendus passés, on découvre qu'il ne peut l'être.

Par la suite, M. Turcotte interpelle le conseil et l'assemblée s'ils ont des idées de projets pour cette année. Après discussion, il propose de passer au vote à main levée. Chaque personne est invitée à voter une fois.

- Projet d'aménagement d'un mini-parc/signalisation à Baie-Jolie : 8 votes
- Extension/ajout d'un parc avec des éléments de la nature : 2 votes
- Installation d'une pancarte pour ralentir la circulation à l'intersection rue Ayotte/chemin Du Lac (exemple : image d'un enfant avec un ballon de soccer dans les mains) : 4 votes

L'aménagement d'un mini-parc à Baie-Jolie, proposé par M. Marc Gingras, gagne le vote. Une partie des travaux pourront être réalisés. M. Gingras se propose d'organiser une visite des lieux pour s'en imprégner. L'historique des lieux est intéressant à connaître. Il serait opportun de connaître l'avis d'un biologiste, selon lui.

Une citoyenne avait demandé d'ajouter des paniers de basket-ball autour de la patinoire de manière à ce que l'été, elle devienne un terrain de basketball. Il serait intéressant également de faire installer un revêtement de sol pour rendre la surface de jeu plus sécuritaire. M. Turcotte fera appel au Service de Sports et plein air pour l'accomplissement de cette demande.

6. Élections aux postes du conseil de quartier et normalisation des mandats

Le président du conseil annonce qu'il est temps de procéder à l'élection des conseillers de quartier. Pour faciliter le processus, il propose d'élire les membres chaque automne. Bien qu'il se dise très satisfait de la composition du conseil actuel, il invite des gens dans l'assemblée à se proposer. En effet, il serait intéressant selon lui d'avoir des conseillers de tous les quartiers pour avoir une meilleure représentation. Cette opinion est partagée. En effet, tous les représentants actuels résident dans Quebec, et M. Gingras à Val-des-Bois.

Les élections débutent. Tout d'abord, Mme Chantal Gagnard est proposée comme secrétaire d'assemblée par Mme Josée Béliveau. Sont ensuite proposés des candidats aux postes de conseillers de quartier :

- M. Dany Lauzon, est proposé par Mme Josée Béliveau
- Mme Josée Béliveau, est proposé par M. Dany Lauzon
- M. Marc Gingras, est proposé par M. Marc Trépanier
- M. Marc Trépanier, est proposé par M. Marc Gingras
- M. Guylain Lacaille, est proposé par M. Dany Lauzon
- M. Carl Lacharité se propose.

Tous sont proclamés élus par proclamation. M. Marc Gingras, M. Guylain Lacaille et M. Carl Lacharité acceptent un mandat de 2 ans, alors que M. Dany Lauzon, Mme Josée Béliveau et M. Marc Trépanier un mandat d'un an.

7. Circulation et rues jeux libres

- a) Fonctionnement du Comité consultatif de circulation (C.C.C.) :** M. Turcotte rappelle le fonctionnement du C.C.C., dont M. Maxime Gagné, conseiller municipal est le président et est présent à titre d'invité pour répondre aux questions du public. Le C.C.C. est un comité visant à faire des recommandations au conseil municipal en regard aux problèmes de circulation routière. La prochaine rencontre du C.C.C. étant prévue au lendemain de la présente rencontre, les préoccupations des citoyens seront prises en compte, puis apportées en comité. Des réponses seront donc obtenues prochainement.

M. Turcotte informe que le C.C.C. se base beaucoup sur les données existantes dans sa prise de décision et que conséquemment, lorsqu'une problématique de circulation sera soulevée, le comité analysera tout d'abord les bases de données. La meilleure façon pour les citoyens de s'assurer d'avoir des réponses à leurs demandes consiste à les adresser directement au C.C.C., en plaçant en copie conforme (Cc) les conseillers municipaux, pour s'assurer d'avoir des suivis.

- b) Projets en cours au C.C.C :** Actuellement, M. Turcotte dit qu'il y a deux projets de circulation qui sont actuellement en cours d'analyse au C.C.C. :
- **Stops rue Du Quai / 7e rue :** M. Turcotte mentionne qu'il a reçu des demandes répétées pour l'installation d'arrêts-stops et de manières de réduire le trafic sur la 7^e Rue.
 - **Jeu libre / rue Guay**

c) Dangerosité des voies de virage à gauche dans les deux sens (VVG2S) / boulevard Jean-Jacques Cossette

Les gens se questionnent à savoir comment emprunter correctement et de manière sécuritaire ce que l'on appelle une « voie de virage à gauche dans les deux sens » (VVG2S) sur le boulevard. Un citoyen mentionne que depuis que la circulation a changé, les gens hésitent et que cela peut créer un bouchon de circulation. La manière d'emprunter une telle voie peut être vérifiée sur le site web du ministère des Transports et de la Mobilité durable (www.transports.gouv.qc.ca).

c) Vitesse sur la 7^e Rue

Un citoyen demande à ce que la Ville prenne la responsabilité du tronçon jusqu'aux Eskers. Pourquoi ne pas acheter ce tronçon routier et exporter et déplacer la signalisation de 50 km/h vers la Baie-Jolie? La demande est entendue, cependant, M. Turcotte ne promet rien et assurera un suivi de cette demande au C.C.C. Selon M. Turcotte, des actions de sensibilisation et d'éducation populaire restent à faire, car une moitié du quartier route trop vite, l'autre non.

d) Uniformisation de la limite de vitesse/Versant de l’Esker

La question était à savoir si c’était possible de repousser la pancarte du 50 km/h, mais le chemin appartient au MTQ. Le citoyen proposait d’acheter la partie de chemin au MTQ, ce à quoi M. Turcotte a répondu qu’il serait m’étonné que le conseil soit favorable à cette idée. Par contre, il y a peut-être des discussions à avoir avec le MTQ pour voir s’ils peuvent uniformiser les entrées de la ville.

e) Mesure du bruit des usines/camions poids lourds

Une citoyenne se questionne par rapport à la quiétude dans le Versant de l’Esker et demande s’il existe un instrument pour mesurer le bruit des usines et des camions poids lourds qui circulent. M. Turcotte regardera avec le Service de Permis, inspections et environnement de la Ville pour savoir si c’est possible de rendre disponibles de tels équipements aux citoyens qui le désirent.

f) Vitesse intersection rue Ayotte/chemin du Lac

Début mai 2021, un citoyen avait signalé une problématique de vitesse à l’intersection de la rue Ayotte et du chemin du Lac. Plusieurs solutions ont été proposées par la Ville, mais aucune ne convient jusqu’ici. Pour remédier au problème, une citoyenne a proposé d’installer une pancarte au milieu du chemin, ce qui donnerait l’idée de rétrécissement du chemin. Cette idée a été proposée comme projet au point 5.

g) Assistance des cadets-policiers

Un citoyen demande s’il serait possible de mettre à contribution les cadets de la Sûreté du Québec pour qu’ils puissent intervenir au besoin si des infractions sont commises.

h) Policier-parrain du quartier

M. Alexandre Bruneau se présente à l’assemblée dans son rôle de policier-parrain du quartier. Une fois par mois, soit de jour le mercredi, il entre en contact avec M. Turcotte pour discuter des enjeux du quartier. Lorsque les citoyens rencontrent une problématique, ils peuvent l’adresser à M. Turcotte via sa page Facebook, qui l’adressera à M. Bruneau. Une requête sera ensuite ouverte au poste, puis sera affichée au calendrier du poste.

8. Questions et interventions du public

- a) Chemin trop étroit / Val-des-bois :** Une citoyenne propose d’élargir le chemin avant et après les entrées des sentiers, car il y a beaucoup de circulation des automobilistes, et cela peut être très dangereux. Pourrait-on aussi récupérer le stationnement de la plage?
- b) Enlèvement de la neige/Quebco :** L’enlèvement de la neige est fait de manière à ce que celle-ci demeure flottante; M. Turcotte vérifiera auprès des Travaux publics.
- c) Poussière lumineuse/ rue Durivage :** Le problème sera apporté au Service des permis et inspection.
- d) Aquaforme/stationnement cégep :** Une citoyenne explique sa déception de ne plus avoir accès à la carte de stationnement, d’une valeur de 20 \$, qui permettait de stationner librement au cégep à l’occasion de ses cours d’aquaforme. Or, cette commodité n’existe plus. Cette situation pose un problème aux personnes plus âgées et à celles qui n’ont pas de cellulaire. De plus, elle s’inquiète que le cégep privilégie dorénavant la carte crédit ou débit comme moyen de paiement. M. Turcotte se propose d’effectuer des vérifications, mais ne promet rien étant donné que les stationnements du cégep sont gérés par le cégep.

9. Date de la prochaine séance

La date de la prochaine rencontre sera décidée ultérieurement, début 2023.

10. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Dany Lauzon, appuyé de M. Carl Lacharité, de lever la rencontre à 21 h 34.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution # 2022-10-03

Chantal Gagnard
Secrétaire d'assemblée